

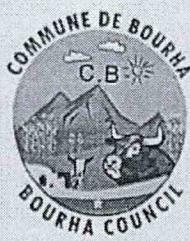
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REGION DE L'EXTREME NORD

DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA

COMMUNE DE BOURHA

SECRETARIAT GENERAL



RÉPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

FAR NORTH REGION

MAYO TSANAGA DIVISION

BOURHA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 003/AONO/SG/C-BHA/CIPM/ROUTE/2025

DU 28/04/2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES
ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU
MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement : BIP MINTP – Exercices 2025.

Le Maire de la Commune de BOURHA, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du programme d'entretien des routes communales pour l'exercice 2025, Le Maire de la Commune de BOURHA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien des routes communales dans la Commune de Bourha, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord, programme 2025.

1.2. Allotissement

N° de lots	Région	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)	montant TTC (FCFA)	Délais (mois)
Unique	EN	Mayo Tsanaga	Bourha	CO942013 : Crfr ZAOURA (Inter R0901) – Crfr BOUKOULA (Inter R0919)	08,660	65 000 000	06
TOTAL					08,660	65 000 000	

2-Consistance des travaux

Les travaux consisteront à l'entretien de la route concernée et les interventions devront se faire en trois étapes successives :

- 1^{ère} étape : le traitement des points critiques (y compris les travaux d'ouvrages d'art) ;
- 2^{ème} étape : Mise en forme de la plate-forme avec un accent particulier accordé à l'assainissement et le drainage ;
- 3^{ème} étape : Equipement.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plate-forme y compris création fossés et divergents ;
- Mise en place des enrochements ;
- Construction de dalots en béton armé y compris têtes ;
- Construction des barrières de pluie ;
- Panneau de signalisation ;
- Etc...

3 – Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4 - Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP MINTP, Exercice 2025, pour un coût estimatif de : **Soixante Cinq Millions (65 000 000) Francs CFA TTC.**

5- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, à la Sous - Préfecture de Bourha, à la Commune de BOURHA.

6-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés publics du Mayo-Tsanaga ou à la Commune de BOURHA dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de : Cent mille **(100 000)** francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

7- Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8- Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme fels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, au plus tard le **27/05/2025 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/SG/C-BHA/CIPM/ROUTE/2025**

**DU 28/04/2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES
COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA,
REGION DE L'EXTRÊME-NORD, DANS LE CADRE DU PROGRAMME 2025.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9- Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Un million Trois cent mille Quatre cent (1 300 000) francs cfa**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **27/05/2025 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de **BOURHA**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12- Délai d'exécution des travaux

Les délais maximum d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux sont de **Six (06)**. Ces délais comprennent les périodes des pluies,

outes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13- Evaluation des offres:

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.
- c) Absence de la caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Deux cents millions (200 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction dans une commune;
- e) Non existence dans l'offre technique de la carte grise au nom de l'entreprise des engins lourds suivants : bulldozer, nivelleuse, camions etc... NB : la location des engins sus-cités est autorisée et le ou les contrats attestation de location exigible;
- f) Non satisfaction, au moins, à **quarante un(41) critères essentiels sur cinquante-huit (58)** ;
- g) Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **58 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **18 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

14- Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de **BOURHA**, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15- Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de **BOURHA** et la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo; téléphone 222 45 56 49 ; email ddminmapmt@yahoo.com; BP : 17 Mokolo.

28 AVR 2025
Bourha, le _____
Le MAIRE,
(Autorité Contractante)



Ampliations:

- MINMAP/DGMI (pour information)
- PREFET/MT (pour information et affichage)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMINTP/MT (pour information et affichage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)